

Le 10 mars 2017

Communiqué du président du CRPMEM soumis au C4R du 10/03/17

J'ai été élu président du comité des pêches de la Réunion le 08 Février 2017 au terme d'une élection marquée par un taux de participation sans précédent (80 % record de France). Dès mon arrivée mon équipe et moi-même avons constaté l'état catastrophique des finances du CRPMEM que m'avait laissé mon prédécesseur. Si rien n'était fait, le CRPMEM était en faillite à la fin du mois de Mars 2017. Les retards dans les paiements de cap requins venaient aggraver considérablement une situation budgétaire qui n'était pas saine à l'origine. Il faut en effet savoir que l'état n'a plus validé le budget du CRPMEM depuis ces 3 dernières années.

Au vu de cette situation alarmante, le bureau du CRPMEM de la Réunion décidait le 23 février que le programme Cap Requin devait être suspendu au 1<sup>er</sup> Mars si aucune solution financière n'était trouvée. Avec mon équipe, nous mettions tout en œuvre pour trouver auprès des collectivités et l'état des sources de financement complémentaires. Les contacts ont été rapidement fructueux et avant la fin du mois de Février les perspectives de redressement partiel de nos comptes étaient là. Une reprise du programme pouvait être envisagée.

Mais contre toute attente, les membres du GME regroupent la quasi totalité des prestataires du programme Cap Requins ainsi que le coordonnateur technique démissionnaient en bloc. Cette démission intervenait sur la base d'informations inexactes opportunément diffusées par un collaborateur inconscient qui a agi en infraction de mes instructions. C'est pour cette raison que nous étions amenés à tout reconstruire.

C'est ce que nous avons fait ! En multipliant les réunions avec l'état, en réunissant pour la première fois la commission requins que j'ai créée au sein du CRPMEM.

Nous entendons répondre à l'appel de l'état et de la Région qui nous demandent de pêcher d'avantage de requins bouledogue et tigre. Pour atteindre cet objectif, nous ouvrirons donc la pêche à tous les pêcheurs qui devront suivre un protocole remanié pour la palangre horizontale de fonds. Nous souhaitons étendre le programme de pêche tout autour de l'île en impliquant les pêcheurs de Sainte Marie et de Sainte Rose jusque là écartés u programme.

S'agissant de la palangre (Drumline) nous devrions maintenir le protocole en organisant une rotation entre les pêcheurs afin de ne pas réserver ces marchés à un seul petit groupe de privilégiés (cap copains et cap coquins remplacés par un véritable Cap Requin).

Nous avons travaillé sur les protocoles, et serons en mesure de relancer progressivement les opérations de Cap Requin dans les plus brefs délais.

Nous allons recruter deux coordonnateurs techniques pour encadrer le plus grand nombre de pêcheurs impliqués dans le programme.

L'ensemble de ces opérations font l'objet de consultation juridiques en cours.

En 15 jours, nous aurons reconstruit le programme Cap Requin sur les ruines laissées par l'équipe sortante.

Voilà les informations que je souhaitais communiquer. Je vous remercie pour votre attention.

Bertrand Baillif